



APPEL A CANDIDATURES

aux associations du territoire Lodevois et Larzac
concernant les **guinguettes** dans le cadre de *Résurgence, festival des arts vivants 2026*

La prochaine édition de *Résurgence, festival des arts vivants*, aura lieu **du jeudi 16 au dimanche 19 juillet 2026 à Lodève**. Dédié à la découverte et à la création, notamment dans le domaine de la musique et des arts de la rue, ce festival investit l'espace public comme espace de possibles et de rencontres. A travers une programmation artistique de qualité, l'objectif est de rassembler et de fédérer un public dans la diversité des générations et des origines sociales. Pour plus d'informations sur le festival : www.festival-resurgence.fr

A l'occasion du festival, des guinguettes viennent compléter l'offre de restauration existante sur Lodève. Afin de soutenir la vie associative du territoire Lodevois et Larzac, les associations qui y sont actives peuvent donc candidater pour tenir un stand pendant la durée du festival selon le cahier des charges explicité ci-après.

Le dossier est à nous renvoyer **au plus tard le LUNDI 26 JANVIER 2026 à minuit par mail** à l'adresse suivante agenevois@lodevoisetlarzac.fr

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Amandine GENEVOIS au 04.11.95.01.71

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Seules les associations dont les statuts sont déposés et enregistrés en Préfecture sont autorisées à installer un stand pendant les 4 jours de la manifestation

Les stands de restauration doivent être ouverts pendant toute la durée du festival et respecter les horaires convenus (ouverture et fermeture).

Repas

Les boissons et les repas proposés seront composés majoritairement à partir de produits locaux, de saison et issus de l'agriculture biologique. Une offre végétarienne doit être proposée au public.

Démarche environnementale

Le festival Résurgence est engagé dans une démarche de développement durable

Chaque stand sera tenu, au minimum :

- de nommer un référent tri qui participera à des temps de formation et d'information sur les dispositifs mis en place,
- d'effectuer le tri des déchets,
- d'utiliser une vaisselle lavable,

- d'utiliser des produits ménagers écologiques,
- de servir toutes les boissons dans des éco-cups
- de réduire au maximum la production de déchets et de lutter contre le gaspillage

Programmation Off

La coordination de la programmation OFF est assurée par l'association « *A fleur de son* ». Elle aura en charge d'établir la programmation artistique et musicale en lien avec l'organisateur et en lien avec les associations retenues, d'en assurer la gestion administrative et financière, d'organiser l'accueil des artistes et d'assurer la communication autour de la programmation OFF.

Chaque association retenue s'engage à accepter la coordination de la programmation OFF par l'association « *A fleur de son* ». Le budget dédié à la programmation OFF couvrira :

- la rémunération des artistes.
- les droits d'auteur liés à la programmation.
- les frais d'accueil des artistes (catering, hébergements,...) hors repas du soir.

Ce budget sera réparti à égalité en fonction du nombre de guinguettes retenues (maximum de 6). Chaque association devra s'acquitter du forfait précisé ci-dessous auprès de l'association à Fleur de son pour couvrir les frais mentionnés (forfait à régler par virement bancaire, au plus tard le vendredi 17 juillet 2025).

- 1 500 € si 6 guinguettes
- 1 700 € si 5 guinguettes
- 2 000 € si 4 guinguettes

Chaque association devra également s'acquitter d'un droit d'occupation du domaine public établi par la Ville de Lodève (238,68 € en 2025).

L'organisateur apporte un soutien technique en mettant à disposition le matériel scénique et le personnel technique nécessaire au déroulement des concerts.

La programmation OFF apparaît dans les différents supports de communication du festival : programme, site internet, newsletter.

Scénographie

L'organisateur demande à chaque restaurateur de décorer son stand afin de créer un espace artistique et original. Il est préférable d'utiliser des matières naturelles ou des matériaux de récupération, en accord avec la démarche environnementale du festival. Par ailleurs, cette décoration se fera en cohérence et en partenariat avec la décoration prévue par le festival afin de créer une cohérence visuelle d'ensemble.

Technique

L'organisateur fournit uniquement l'électricité, l'arrivée d'eau, l'évacuation des eaux grises, des tables, des chaises et met en place un dispositif spécifique pour que chaque stand puisse assumer le tri des déchets générés pendant l'évènement.

Emplacement

L'emplacement est défini par l'organisateur, **les stands sont implantés sur le parc municipal.**

Gardiennage

Un service de gardiennage est assuré par l'organisateur. Ce service de gardiennage est un **dispositif dissuasif**. En aucun cas l'organisation du Festival ne pourra être tenue responsable des éventuels vols ou dégradations commis pendant les horaires de surveillance.

Pièces à fournir

Merci de nous envoyer une proposition comprenant :

- Un avis de situation SIREN à jour
- les statuts de l'association + la liste des dirigeants
- une demande d'un droit d'emplacement
- une présentation de votre proposition et notamment de l'offre de restauration accompagnés de la grille tarifaire et des fournisseurs envisagés
- une liste de vos équipements techniques nécessaires

Sélection

L'organisateur définit le nombre de guinguettes et opère la sélection nécessaire (maximum 6 stands).

La sélection des candidatures se fera à partir des critères suivants :

- **la qualité de la prestation**
- **le respect de la démarche environnementale du festival**

Les stands de restauration concourant de manière essentielle à l'accueil du public, nous serons particulièrement vigilants quant à leur prise en compte de l'esprit général de la manifestation et aux respects des règles d'hygiène.

Les associations basées hors du territoire Lodévois Larzac peuvent candidater mais ne sont pas prioritaires.